

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est mis en révision

Le 27 novembre 2014, le Conseil Municipal a voté la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Plusieurs problématiques au cœur des études et des débats de l'ASEVI sont à prendre en compte dans l'élaboration d'un PLU. Ce sont en particulier : • la gestion des eaux pluviales et de ruissellement avec pour objectif de réduire les risques d'inondation, • la préservation de la biodiversité avec pour objectif de maintenir et reconstituer un réseau de continuités écologiques permettant aux milieux naturels de fonctionner et aux espèces animales et végétales d'assurer leur cycle de vie (trames verte et bleu), • la transition énergétique, c'est-à-dire « de penser l'énergie autrement » avec pour objectif de valoriser les ressources locales d'énergie, de réutiliser les chaleurs perdues, d'inciter à des économies d'énergies (voir notre article dans le VAV n°147). Conformément au code de l'urbanisme, la révision d'un PLU doit faire l'objet d'une concertation avec les habitants et les associations locales pendant toute la période d'élaboration du projet. A ce titre, l'ASEVI a l'intention d'élaborer des propositions issues de ses travaux qui seront présentées sur notre site internet (www.asevi.net) et de les soumettre au débat public et à nos élus. Trois de nos réunions mensuelles à la MJC (le deuxième mercredi de chaque mois) devraient être consacrées à chacune des problématiques et seront ouvertes aux non adhérents. Venez participer à l'élaboration des propositions que nous soumettrons au titre de l'ASEVI. > Michèle Loeber, Présidente Tél. 01 60 10 63 77 michele-loeber@wanadoo.fr www.asevi.net